

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE : COMMUNE DE SAVIGNY (1)**

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21740260100017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE ANNEMASSE

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : Budget Principal (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	39
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	41
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	42

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	43
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	44
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	45
B9 - Etat du personnel	46
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	49
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	50
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet

**D - Autres éléments d'information**

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	51
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	52
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	1 020

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	945,82
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 236,47
3	Dépenses d'équipement brut / population	438,28
4	Encours de dette / population (2) (3)	940,65
5	DGF / population	71,80
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	41,60 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	87,38 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	35,45 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	76,08 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	23,51 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 575 827,14	1 578 797,63	378 160,74	A1	381 131,23
<b>Investissement</b>	593 084,22	317 596,94	167 778,13	A2	-107 709,15
<b>Dont 1068</b>		200 000,00			
<b>Fonctionnement</b>	982 742,92	1 261 200,69	210 382,61	A3	488 840,38

RESTES A REALISER (4)						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	166 000,00	III + IV	150 000,00	B1	-16 000,00
<b>Investissement</b>	I	166 000,00	III	150 000,00	B2	-16 000,00
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	365 131,23
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-123 709,15
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	488 840,38

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>166 000,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	166 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>150 000,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>				<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET</b>				<b>A</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 982 742,92	G	1 261 200,69
	Section d'investissement	B 593 084,22	H	317 596,94
		+	+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I	210 382,61 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J	167 778,13 (si excédent)
		=	=	
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 1 575 827,14	= G + H + I + J	1 956 958,37
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 166 000,00	L	150 000,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F 166 000,00	= K + L	150 000,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A + C + E 982 742,92	= G + I + K	1 471 583,30
	Section d'investissement	= B + D + F 759 084,22	= H + J + L	635 375,07
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F 1 741 827,14	= G + H + I + J + K + L	2 106 958,37

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	438 333,40	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	8 713,23	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>447 046,63</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	82 836,48
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	7 109,64
16	Emprunts et dettes assimilées	137 324,36	933,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>137 324,36</b>	<b>90 879,12</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 584 370,99</b>	<b>II 90 879,12</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	18 004,59
041	Opérations patrimoniales (8)	8 713,23	8 713,23
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 8 713,23</b>	<b>IV 26 717,82</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>593 084,22</b>	II + IV	<b>117 596,94</b>
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>0,00</b>	VI	<b>167 778,13</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>200 000,00</b>

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>593 084,22</b>	II + IV + VI + VII	<b>485 375,07</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>				<b>-107 709,15</b>

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	348 746,30	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	180 289,27
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	401 318,13	73 Impôts et taxes (sauf 731)	117 120,00
		731 Fiscalité locale	357 001,41
		74 Dotations et participations (1)	552 170,20
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	108 092,10	75 Autres produits de gestion courante (1)	45 263,47
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	90 570,07	013 Atténuations de charges (1)	9 282,34
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>948 726,60</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>1 261 126,69</b>
66 Charges financières	14 574,98	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	1 436,75	77 Produits spécifiques (1)	74,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 964 738,33</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 1 261 200,69</b>

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	18 004,59	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 18 004,59</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III 982 742,92</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV 1 261 200,69</b>
---	---------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 210 382,61

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V 982 742,92</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI 1 471 583,30</b>
---	-------------------------------	---	----------------------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>488 840,38</b>
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	137 324,36	0,00	137 324,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	438 333,40	8 713,23	447 046,63
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	8 713,23	0,00	8 713,23
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>584 370,99</b>	<b>8 713,23</b>	<b>593 084,22</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	348 746,30		348 746,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	401 318,13		401 318,13
014	Atténuations de produits	90 570,07		90 570,07
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	108 092,10	0,00	108 092,10
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	14 574,98	0,00	14 574,98
67	Charges spécifiques (9)	1 436,75	0,00	1 436,75
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	18 004,59	18 004,59
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>964 738,33</b>	<b>18 004,59</b>	<b>982 742,92</b>

<b>Pour information D 002 Résultat négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	82 836,48	0,00	82 836,48
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	7 109,64	0,00	7 109,64
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	933,00	0,00	933,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	8 713,23	8 713,23
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		18 004,59	18 004,59
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>90 879,12</b>	<b>26 717,82</b>	<b>117 596,94</b>

<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>	<b>200 000,00</b>
---	-------------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>167 778,13</b>
--	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	9 282,34		9 282,34
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	180 289,27		180 289,27
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	117 120,00		117 120,00
731	Fiscalité locale	357 001,41		357 001,41
74	Dotations et participations (8)	552 170,20		552 170,20
75	Autres produits de gestion courante(8)	45 263,47	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	74,00	0,00	74,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 261 200,69</b>	<b>0,00</b>	<b>1 261 200,69</b>

<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>	<b>210 382,61</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

III – ADOPTION DU CA						III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A	
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR.N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>1 749 776,72</b>	<b>593 084,22</b>	<b>166 000,00</b>	<b>990 692,50</b>	<b>0,00</b>	<b>593 084,22</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 583 648,49	438 333,40	166 000,00	979 315,09	0,00	438 333,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 000,00	8 713,23	0,00	1 286,77	0,00	8 713,23
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 603 648,49</b>	<b>447 046,63</b>	<b>166 000,00</b>	<b>990 601,86</b>	<b>0,00</b>	<b>447 046,63</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	137 415,00	137 324,36	0,00	90,64		137 324,36
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>137 415,00</b>	<b>137 324,36</b>	<b>0,00</b>	<b>90,64</b>	<b>0,00</b>	<b>137 324,36</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 741 063,49</b>	<b>584 370,99</b>	<b>166 000,00</b>	<b>990 692,50</b>	<b>0,00</b>	<b>584 370,99</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	8 713,23	8 713,23		0,00		8 713,23
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>8 713,23</b>	<b>8 713,23</b>		<b>0,00</b>		<b>8 713,23</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>1 749 776,72</b>	<b>593 084,22</b>	<b>166 000,00</b>	<b>990 692,50</b>	<b>0,00</b>	<b>593 084,22</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

**COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023**

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

Chapitre		Crédits ouverts <small>(BP + DM + RAR N-1)</small>	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>1 581 998,59</b>	<b>317 596,94</b>	<b>150 000,00</b>	<b>1 114 401,65</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 657,00	0,00	0,00	14 657,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	850 000,00	0,00	0,00	850 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>964 657,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>964 657,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	274 337,00	282 836,48	0,00	-8 499,48
138	Autres subventions invest. non transf.	175 000,00	7 109,64	150 000,00	17 890,36
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	933,00	0,00	-933,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>449 337,00</b>	<b>290 879,12</b>	<b>150 000,00</b>	<b>8 457,88</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 413 994,00</b>	<b>290 879,12</b>	<b>150 000,00</b>	<b>973 114,88</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	150 000,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	18 004,59	18 004,59	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	8 713,23	0,00	-8 713,23
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>168 004,59</b>	<b>26 717,82</b>	<b>0,00</b>	<b>141 286,77</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>167 778,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>1 749 776,72</b>	<b>485 375,07</b>	<b>150 000,00</b>	<b>1 114 401,65</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							A1
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>1 749 776,72</b>	<b>593 084,22</b>	<b>166 000,00</b>	<b>990 692,50</b>	<b>0,00</b>	<b>593 084,22</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 583 648,49	438 333,40	166 000,00	979 315,09	0,00	438 333,40
2111	Terrains nus	30 000,00	0,00	20 000,00	10 000,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	40 000,00	23 045,00	0,00	16 955,00	0,00	23 045,00
2117	Bois et forêts	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	980 000,00	28 608,60	60 000,00	891 391,40	0,00	28 608,60
21311	Bâtiments administratifs	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	431 286,77	365 309,74	40 000,00	25 977,03	0,00	365 309,74
2152	Installations de voirie	5 000,00	1 555,88	3 000,00	444,12	0,00	1 555,88
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	6 000,00	3 613,20	2 000,00	386,80	0,00	3 613,20
21831	Matériel informatique scolaire	2 000,00	1 866,00	0,00	134,00	0,00	1 866,00
21838	Autre matériel informatique	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 000,00	317,23	0,00	1 682,77	0,00	317,23
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	51 361,72	2 528,53	40 000,00	8 833,19	0,00	2 528,53
2185	Matériel de téléphonie	6 000,00	5 169,60	0,00	830,40	0,00	5 169,60
2188	Autres immobilisations corporelles	7 000,00	6 319,62	0,00	680,38	0,00	6 319,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 000,00	8 713,23	0,00	1 286,77	0,00	8 713,23
238	Avances commandes immo corporelles	10 000,00	8 713,23	0,00	1 286,77	0,00	8 713,23
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 603 648,49</b>	<b>447 046,63</b>	<b>166 000,00</b>	<b>990 601,86</b>	<b>0,00</b>	<b>447 046,63</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	137 415,00	137 324,36	0,00	90,64		137 324,36
1641	Emprunts en euros	136 415,00	136 414,36	0,00	0,64		136 414,36
165	Dépôts et cautionnements recus	1 000,00	910,00	0,00	90,00		910,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>137 415,00</b>	<b>137 324,36</b>	<b>0,00</b>	<b>90,64</b>	<b>0,00</b>	<b>137 324,36</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 741 063,49</b>	<b>584 370,99</b>	<b>166 000,00</b>	<b>990 692,50</b>	<b>0,00</b>	<b>584 370,99</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	8 713,23	8 713,23		0,00		8 713,23
2151	Réseaux de voirie	8 713,23	8 713,23		0,00		8 713,23
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>8 713,23</b>	<b>8 713,23</b>		<b>0,00</b>		<b>8 713,23</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>III – ADOPTION DU CA</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>					<b>A3</b>
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>1 581 998,59</b>	<b>317 596,94</b>	<b>150 000,00</b>	<b>1 114 401,65</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 657,00	0,00	0,00	14 657,00
1322	Subv. non transf. Régions	14 657,00	0,00	0,00	14 657,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	850 000,00	0,00	0,00	850 000,00
2111	Terrains nus	850 000,00	0,00	0,00	850 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>964 657,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>964 657,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	274 337,00	282 836,48	0,00	-8 499,48
10222	FCTVA	67 337,00	68 063,38	0,00	-726,38
10226	Taxe d'aménagement	7 000,00	14 773,10	0,00	-7 773,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	175 000,00	7 109,64	150 000,00	17 890,36
1381	Subv non transf Etat et etabl. nationaux	0,00	5 052,64	0,00	-5 052,64
1383	Subv non transf Départements	175 000,00	2 057,00	150 000,00	22 943,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	933,00	0,00	-933,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	933,00	0,00	-933,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>449 337,00</b>	<b>290 879,12</b>	<b>150 000,00</b>	<b>8 457,88</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 413 994,00</b>	<b>290 879,12</b>	<b>150 000,00</b>	<b>973 114,88</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	150 000,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	18 004,59	18 004,59	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	14 047,59	14 047,59	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	3 957,00	3 957,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	8 713,23	0,00	-8 713,23
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	8 713,23	0,00	-8 713,23
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>168 004,59</b>	<b>26 717,82</b>	<b>0,00</b>	<b>141 286,77</b>

## COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>1 266 547,61</b>	<b>982 742,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>283 804,69</b>	<b>0,00</b>	<b>982 742,92</b>
011	Charges à caractère général (3)	443 792,02	348 746,30	0,00	0,00	95 045,72	0,00	348 746,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	433 860,00	401 318,13	0,00	0,00	32 541,87		401 318,13
014	Atténuations de produits	92 046,00	90 570,07	0,00	0,00	1 475,93		90 570,07
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	112 108,00	108 092,10	0,00	0,00	4 015,90	0,00	108 092,10
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 081 806,02</b>	<b>948 726,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 079,42</b>	<b>0,00</b>	<b>948 726,60</b>
66	Charges financières	15 300,00	14 574,98	0,00	0,00	725,02		14 574,98
67	Charges spécifiques (3)	1 437,00	1 436,75	0,00	0,00	0,25		1 436,75
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>16 737,00</b>	<b>16 011,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>725,27</b>		<b>16 011,73</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 098 543,02</b>	<b>964 738,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 804,69</b>	<b>0,00</b>	<b>964 738,33</b>
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	18 004,59	18 004,59			0,00		18 004,59
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>168 004,59</b>	<b>18 004,59</b>			<b>150 000,00</b>		<b>18 004,59</b>
<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>						
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>1 266 547,61</b>	<b>982 742,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>283 804,69</b>	<b>0,00</b>	<b>982 742,92</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>1 056 165,00</b>	<b>1 261 200,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-205 035,69</b>
013	Atténuations de charges (3)	3 000,00	9 282,34	0,00	0,00	-6 282,34
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	162 950,00	180 289,27	0,00	0,00	-17 339,27
73	Impôts et taxes (sauf 731)	85 000,00	117 120,00	0,00	0,00	-32 120,00
731	Fiscalité locale	317 802,00	357 001,41	0,00	0,00	-39 199,41
74	Dotations et participations (3)	455 413,00	552 170,20	0,00	0,00	-96 757,20
75	Autres produits de gestion courante (3)	32 000,00	45 263,47	0,00	0,00	-13 263,47
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 056 165,00</b>	<b>1 261 126,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-204 961,69</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	74,00	0,00	0,00	-74,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>74,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-74,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 056 165,00</b>	<b>1 261 200,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-205 035,69</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>210 382,61</b>					
---	-------------------	--	--	--	--	--

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 266 547,61</b>	<b>1 471 583,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-205 035,69</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

III – ADOPTION DU CA							III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1	
Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>TOTAL</b>		<b>1 266 547,61</b>	<b>982 742,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>283 804,69</b>	<b>0,00</b>	<b>982 742,92</b>
011	Charges à caractère général (4)	443 792,02	348 746,30	0,00	0,00	95 045,72	0,00	348 746,30
60611	Eau et assainissement	3 500,00	2 639,81	0,00	0,00	860,19	0,00	2 639,81
60612	Energie - Electricité	48 000,00	46 743,00	0,00	0,00	1 257,00	0,00	46 743,00
60621	Combustibles	500,00	1 176,00	0,00	0,00	-676,00	0,00	1 176,00
60622	Carburants	5 000,00	4 446,62	0,00	0,00	553,38	0,00	4 446,62
60623	Alimentation	38 000,00	31 473,80	0,00	0,00	6 526,20	0,00	31 473,80
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	4 464,95	0,00	0,00	535,05	0,00	4 464,95
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	5 792,36	0,00	0,00	207,64	0,00	5 792,36
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	6 010,90	0,00	0,00	1 989,10	0,00	6 010,90
60636	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	442,45	0,00	0,00	1 557,55	0,00	442,45
6064	Fournitures administratives	3 500,00	2 599,29	0,00	0,00	900,71	0,00	2 599,29
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 534,00	2 204,12	0,00	0,00	-670,12	0,00	2 204,12
6067	Fournitures scolaires	6 350,00	5 388,88	0,00	0,00	961,12	0,00	5 388,88
6068	Autres matières et fournitures	100,00	133,26	0,00	0,00	-33,26	0,00	133,26
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	2 618,71	0,00	0,00	1 381,29	0,00	2 618,71
61351	Matériel roulant	6 000,00	6 287,66	0,00	0,00	-287,66	0,00	6 287,66
61358	Autres	8 500,00	9 918,16	0,00	0,00	-1 418,16	0,00	9 918,16
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	8 159,08	0,00	0,00	3 840,92	0,00	8 159,08
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	7 772,64	0,00	0,00	-6 772,64	0,00	7 772,64
615231	Entretien, réparations voiries	147 328,02	107 455,92	0,00	0,00	39 872,10	0,00	107 455,92
615232	Entretien, réparations réseaux	40 000,00	6 624,30	0,00	0,00	33 375,70	0,00	6 624,30
61524	Entretien bois et forêts	15 300,00	14 156,66	0,00	0,00	1 143,34	0,00	14 156,66
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	1 533,68	0,00	0,00	5 466,32	0,00	1 533,68
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 904,86	0,00	0,00	-404,86	0,00	1 904,86
6156	Maintenance	17 000,00	20 679,18	0,00	0,00	-3 679,18	0,00	20 679,18
6161	Multirisques	9 300,00	9 260,51	0,00	0,00	39,49	0,00	9 260,51
6182	Documentation générale et technique	200,00	210,00	0,00	0,00	-10,00	0,00	210,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	8 000,00	5 413,60	0,00	0,00	2 586,40	0,00	5 413,60
62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00	1 823,92	0,00	0,00	-823,92	0,00	1 823,92
6227	Frais d'actes et de contentieux	7 000,00	1 068,28	0,00	0,00	5 931,72	0,00	1 068,28
6231	Annonces et insertions	250,00	264,00	0,00	0,00	-14,00	0,00	264,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	277,39	0,00	0,00	-277,39	0,00	277,39
6234	Réceptions	7 000,00	7 960,19	0,00	0,00	-960,19	0,00	7 960,19
6236	Catalogues et imprimés	2 600,00	980,10	0,00	0,00	1 619,90	0,00	980,10

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6238	Divers	130,00	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	760,93	0,00	0,00	239,07	0,00	760,93
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	332,73	0,00	0,00	667,27	0,00	332,73
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	3 839,54	0,00	0,00	1 160,46	0,00	3 839,54
627	Services bancaires et assimilés	200,00	355,65	0,00	0,00	-155,65	0,00	355,65
6281	Concours divers (cotisations)	200,00	197,00	0,00	0,00	3,00	0,00	197,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	6 659,64	0,00	0,00	-659,64	0,00	6 659,64
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	5 000,00	6 404,12	0,00	0,00	-1 404,12	0,00	6 404,12
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	162,41	0,00	0,00	-162,41	0,00	162,41
63512	Taxes foncières	1 800,00	2 020,00	0,00	0,00	-220,00	0,00	2 020,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	433 860,00	401 318,13	0,00	0,00	32 541,87		401 318,13
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00		0,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00		0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	1 706,74	0,00	0,00	-1 706,74		1 706,74
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	212,55	0,00	0,00	-12,55		212,55
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 200,00	5 802,55	0,00	0,00	-602,55		5 802,55
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	690,00	696,59	0,00	0,00	-6,59		696,59
64111	Rémunération principale titulaires	207 000,00	170 855,60	0,00	0,00	36 144,40		170 855,60
64112	SFT, indemnité de résidence	2 350,00	2 327,36	0,00	0,00	22,64		2 327,36
64113	NBI	2 620,00	2 638,62	0,00	0,00	-18,62		2 638,62
64118	Autres indemnités	45 000,00	56 860,40	0,00	0,00	-11 860,40		56 860,40
64131	Rémunérations	22 000,00	32 722,30	0,00	0,00	-10 722,30		32 722,30
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	256,44	0,00	0,00	-256,44		256,44
64138	Primes et autres indemnités	3 000,00	4 132,28	0,00	0,00	-1 132,28		4 132,28
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 000,00	39 529,86	0,00	0,00	-3 529,86		39 529,86
6453	Cotisations aux caisses de retraites	79 000,00	54 726,00	0,00	0,00	24 274,00		54 726,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00	1 528,50	0,00	0,00	-528,50		1 528,50
6455	Cotisations pour assurance du personnel	19 100,00	24 183,67	0,00	0,00	-5 083,67		24 183,67
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 200,00	948,00	0,00	0,00	252,00		948,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 200,00	2 190,67	0,00	0,00	9,33		2 190,67
014	Atténuations de produits	92 046,00	90 570,07	0,00	0,00	1 475,93		90 570,07
739211	Attribution de compensation	30 000,00	29 865,07	0,00	0,00	134,93		29 865,07
739221	FNGIR	47 046,00	47 046,00	0,00	0,00	0,00		47 046,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00	13 659,00	0,00	0,00	1 341,00		13 659,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	112 108,00	108 092,10	0,00	0,00	4 015,90	0,00	108 092,10
65311	Indemnités de fonction	40 500,00	40 039,02	0,00	0,00	460,98	0,00	40 039,02
65313	Cotisations de retraite	1 700,00	1 698,60	0,00	0,00	1,40	0,00	1 698,60
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 020,00	6 003,88	0,00	0,00	16,12	0,00	6 003,88
65315	Formation	1 000,00	404,00	0,00	0,00	596,00	0,00	404,00
65568	Autres contributions	36 911,00	36 910,06	0,00	0,00	0,94	0,00	36 910,06
657362	Subv. fonct. CCAS	7 500,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	15 975,00	12 975,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	12 975,00
65818	Autres	2 500,00	2 560,00	0,00	0,00	-60,00	0,00	2 560,00
65888	Autres	2,00	1,54	0,00	0,00	0,46	0,00	1,54
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 081 806,02</b>	<b>948 726,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 079,42</b>	<b>0,00</b>	<b>948 726,60</b>
66	Charges financières	15 300,00	14 574,98	0,00	0,00	725,02		14 574,98
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 300,00	14 257,79	0,00	0,00	42,21		14 257,79
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	317,19	0,00	0,00	-317,19		317,19
6688	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 437,00	1 436,75	0,00	0,00	0,25		1 436,75
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 437,00	1 436,75	0,00	0,00	0,25		1 436,75
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>16 737,00</b>	<b>16 011,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>725,27</b>		<b>16 011,73</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 098 543,02</b>	<b>964 738,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 804,69</b>	<b>0,00</b>	<b>964 738,33</b>
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	18 004,59	18 004,59			0,00		18 004,59
6811	Dot. amort. immos incorporelles	18 004,59	18 004,59			0,00		18 004,59
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>168 004,59</b>	<b>18 004,59</b>			<b>150 000,00</b>		<b>18 004,59</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

**COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>1 056 165,00</b>	<b>1 261 200,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-205 035,69</b>
013	Atténuations de charges (4)	3 000,00	9 282,34	0,00	0,00	-6 282,34
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 000,00	9 282,34	0,00	0,00	-6 282,34
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	162 950,00	180 289,27	0,00	0,00	-17 339,27
7022	Coupes de bois	81 500,00	81 696,75	0,00	0,00	-196,75
7025	Taxes d'affouage	0,00	280,00	0,00	0,00	-280,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	80,00	810,00	0,00	0,00	-730,00
70323	Red. occupation dom. public	1 000,00	657,00	0,00	0,00	343,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	170,00	190,00	0,00	0,00	-20,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	80 000,00	94 134,55	0,00	0,00	-14 134,55
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	2 520,97	0,00	0,00	-2 320,97
73	Impôts et taxes (sauf 731)	85 000,00	117 120,00	0,00	0,00	-32 120,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	85 000,00	117 120,00	0,00	0,00	-32 120,00
731	Fiscalité locale	317 802,00	357 001,41	0,00	0,00	-39 199,41
73111	Impôts directs locaux	302 802,00	340 703,00	0,00	0,00	-37 901,00
73118	Autres contributions directes	0,00	1 597,00	0,00	0,00	-1 597,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	15 000,00	14 701,41	0,00	0,00	298,59
74	Dotations et participations (4)	455 413,00	552 170,20	0,00	0,00	-96 757,20
74111	Dotation forfaitaire des communes	49 000,00	49 056,00	0,00	0,00	-56,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	0,00	24 181,00	0,00	0,00	-24 181,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00
744	FCTVA	4 413,00	4 413,20	0,00	0,00	-0,20
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	2 313,00	0,00	0,00	-2 313,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
74888	Autres	400 000,00	471 952,00	0,00	0,00	-71 952,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	32 000,00	45 263,47	0,00	0,00	-13 263,47
752	Revenus des immeubles	30 000,00	36 723,23	0,00	0,00	-6 723,23
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	0,00	903,86	0,00	0,00	-903,86
75888	Autres	2 000,00	7 636,38	0,00	0,00	-5 636,38
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 056 165,00</b>	<b>1 261 126,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-204 961,69</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	74,00	0,00	0,00	-74,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	74,00	0,00	0,00	-74,00

**COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023**

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 056 165,00</b>	<b>1 261 200,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-205 035,69</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 775 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 775 000,00									
00001478845	CA DES SAVOIES DEBIT D OFFICE	10/12/2018	10/12/2018	08/02/2019	750 000,00	F		1,320	1,320		A	P	O	A-1
00001987582	CA DES SAVOIES DEBIT D OFFICE	15/09/2020	24/09/2020	21/12/2020	200 000,00	F		0,400	0,400		T	C	O	A-1
002879501	CA DES SAVOIES DEBIT D OFFICE				425 000,00	F		4,990	4,990		M	P	O	A-1
5003879	CAISSE D EPARGNE DEBIT D OFFICE				100 000,00	F		4,570	4,650		T	P	O	A-1
624855	CA DES SAVOIES DEBIT D OFFICE	27/06/2013	01/10/2013	10/01/2014	300 000,00	F		3,050	3,050		A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 775 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		1 106 539,87					138 644,10	20 793,51	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 106 539,87					138 644,10	20 793,51	0,00	0,00
00001478845		0,00	A-1	626 109,66	7,00	F		1,320	58 983,64	8 264,65	0,00	0,00
00001987582		0,00	A-1	195 096,83	6,00	F		0,400	19 661,75	750,93	0,00	0,00
002879501		0,00	A-1	175 667,58	3,00	F		4,990	21 505,99	8 278,37	0,00	0,00
5003879		0,00	A-1	19 665,80	-2,00	F		4,650	8 492,72	754,56	0,00	0,00
624855		0,00	A-1	90 000,00	0,00	F		3,050	30 000,00	2 745,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 106 539,87</b>					<b>138 644,10</b>	<b>20 793,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 106 539,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>B1.6</b>

**REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>B1.7</b>

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur-</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	Documents d'urbanisme	5	08/04/2021
L	Eclairage public	20	17/02/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B8.1.1</b>

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00	
<b>Personnes de droit privé</b>	0,00	
<b>Associations</b>	0,00	
La Louveterie	0,00	
MJC du Vuache	0,00	
<b>Entreprises</b>	0,00	
<b>Personnes physiques</b>	0,00	
<b>Autres</b>	0,00	
<b>Personnes de droit public</b>	0,00	
<b>Etat</b>	0,00	
<b>Régions</b>	0,00	
<b>Départements</b>	0,00	
<b>Communes</b>	0,00	
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</b>	0,00	
<b>Autres</b>	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES</b>	<b>B8.1.2</b>

**SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES**  
(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>1,00</b>	<b>4,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>
Adjoint technique	C	1,00	3,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>3,00</b>	<b>6,00</b>	<b>9,00</b>	<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

**COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023**

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint technique	C	OTR	353	0,00	A 3-3-4	A
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint technique	C	OTR	353	0,00	A 3-a	A
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1\* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2\* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.  
 332-8-1\* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2\* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3\* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4\* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5\* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6\* : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
 343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
SI Pays du Vuache		SFP	12 730,00
SI du Vuache		SFP	4 311,00
SI Complexe Sportif		SFP	19 870,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

COMMUNE DE SAVIGNY - Budget Principal - CA - 2023

IV – ANNEXES							IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D11
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
<b>Part régionale des ressources</b>							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part départementale des ressources</b>							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part communale des ressources</b>							
TFPB		1 089 000,00	0,00	22,55	245 570,00	0,00	
TFPNB		33 500,00	0,00	35,11	11 762,00	0,00	
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		230 536,00	0,00	10,97	25 290,00	0,00	
<b>TOTAL</b>		<b>1 353 036,00</b>	<b>0,00</b>		<b>282 622,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Savigny, le 04/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Savigny, le 04/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Savigny, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.